



Flash-infos

Janvier – Février 2012

SOMMAIRE

Editorial : vœux du maire

Communiqué de la CNAV

Le personnel à l'honneur

Les séniors dans la rue

Solutions des mots-croisés du bulletin n°94

Agenda

Communiqués de la Cnav

Extraits de l'allocution

prononcée par Joël MANCION, Maire des Molières, à l'occasion de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée samedi 21 janvier 2012 dans la salle du Paradou :

...

La période des vœux est une occasion joyeuse et festive de se retrouver et de se souhaiter de bons moments pour l'année qui débute.

Nous aurions aimé inviter l'ensemble des habitants de notre village, mais la capacité de notre salle du Paradou ne l'autorise pas. Par ailleurs les conditions météo, normalement constatées en cette saison, ne permettent pas de nous réunir à l'extérieur.

...

Nous avons fait le choix une nouvelle fois de rassembler, à côté des élus et des responsables politiques du territoire, tous les acteurs de la vie communale qu'ils soient bénévoles, personnels municipaux ou responsables d'entreprises.

Et c'est donc à travers vous, présents aujourd'hui, que ces vœux s'adressent à toutes les Moliéroises et à tous les Moliérois.

Délibérément, en cette période pré-électorale où une certaine réserve nous est recommandée, je ne ferai qu'effleurer la situation économique et sociale. D'autant qu'il faudrait être sourd aux commentaires catastrophistes assénés quotidiennement par les médias pour ignorer la récession qui frappe non seulement notre pays mais aussi tous les États occidentaux.

Je veux espérer que ceux, quels qu'ils soient, qui auront la responsabilité de diriger notre pays à l'issue des élections de printemps, auront la volonté et trouveront les moyens de résister au pouvoir abusif de la finance internationale, tant en France qu'au sein de l'Union Européenne.

(suite page 2)

IMPORTANT

**Nouvelle adresse
COURRIEL
de la Mairie des Molières :**

lesmolières.mairie@free.fr

J'espère qu'ils sauront mettre en œuvre une politique plus juste et plus humaine. Que les efforts demandés pour réduire le déficit budgétaire seront mieux répartis. Que les contributions imposées aux citoyens seront proportionnelles à leurs revenus, surtout quand il s'agit des revenus du capital et que soient maintenues, si ce n'est améliorées, les mesures de solidarité vis-à-vis des plus démunis, malheureusement toujours de plus en plus nombreux.

Je n'irai pas plus loin dans ce domaine car même si chacun d'entre nous, présents aujourd'hui, a des opinions différentes sur l'action politique à mener, la cérémonie des vœux n'est pour moi, de même que pour mon prédécesseur, ni le lieu, ni le moment, pour lancer un débat à caractère électoral.

Cette cérémonie est traditionnellement l'occasion pour le maire de dresser le bilan de l'action municipale menée au cours de l'année précédente et de présenter les projets dont la réalisation ou l'étude est envisagée durant l'année qui débute.

Coté bilan, hormis les actions ponctuelles qu'il nous faut accomplir quotidiennement pour répondre aux besoins de nos concitoyens, le travail de la municipalité s'est surtout concentré sur deux projets importants pour notre commune qui se prolongeront en 2012, voire au-delà... :

- l'élaboration du plan local d'urbanisme ;
- la réalisation de l'espace culturel et associatif Guy-Jean-Baptiste TARGET

Concernant l'élaboration du plan local d'urbanisme, sous la houlette d'Alexandre VABRE, délégué à l'urbanisme, et grâce au travail efficace et apprécié de Mesdames Véronique COQUEL et Mathilde MARTEL, du bureau d'études SOREPA, nous avons mis au point pour notre territoire communal, un beau projet d'aménagement et de développement durables qui complété d'une charte environnementale plus prescriptive, constituera l'axe fondateur de notre PLU.

Pour parvenir au contenu final de ce document qui sera débattu en conseil municipal le 31 janvier prochain, il a d'abord fallu dresser un diagnostic de la situation communale dont les aspects principaux ont fait l'objet d'une consultation des habitants à l'occasion de trois réunions thématiques qui se sont tenues au printemps 2011.

Puis pour établir ce projet d'aménagement et de développement durables, également appelé dans notre jargon PADD, plusieurs autres réunions de concertation se sont tenues à l'automne : deux réunions thématiques auxquelles étaient invités les Moliérois qui souhaitaient s'y exprimer, une réunion avec les partenaires institutionnels, une réunion avec les représentants des associations agréées de défense de la nature, une réunion du comité consultatif communal « urbanisme et environnement » pour aboutir enfin à une présentation en réunion publique le 15 décembre dernier.

En ce début 2012, nous allons maintenant entreprendre la réalisation des documents graphiques qui délimiteront les zones urbanisées et les zones naturelles, puis nous rédigerons la réglementation qui sera applicable dans chacune des zones ainsi définies.

Bien évidemment, la population continuera d'être associée à ce travail, dans le cadre d'autres réunions qui se tiendront au cours du premier semestre mais également par la diffusion régulière d'informations sur le sujet.

Parlons maintenant de l'espace culturel et associatif Guy-Jean-Baptiste TARGET.

C'est la quatrième fois que j'évoque ce projet à l'occasion des vœux et certains d'entre vous doivent penser qu'il s'agit là de notre serpent de mer communal.

Et bien détrompez-vous, ce projet est bien entré dans sa phase concrète et a mobilisé pas mal de l'énergie municipale.

A l'issue du concours de maîtrise d'œuvre qui s'est déroulé à l'automne 2010, le jury a retenu le projet présenté par le cabinet BASALT et associés. Durant tout le premier semestre 2011, avec l'aide efficace de Pierre LAGOUARDAT, notre assistant à maîtrise d'ouvrage, ici présent, nous avons précisé et amélioré ce projet pour aboutir le 10 novembre dernier à la délivrance du permis de construire.

L'espace Guy Jean-Baptiste TARGET, comprendra une médiathèque, une salle d'exposition, une salle polyvalente dédiée principalement aux activités culturelles des associations, complétée d'espaces intérieurs et extérieurs de convivialité, d'un local destiné à accueillir un ou plusieurs professionnels de santé, en particulier le futur médecin généraliste dont je vous parlerai plus loin, un logement pour le gardien et enfin, à la place de l'actuel parking qui sera transféré sur l'emplacement du boulo-drome, un mail paysager sera réalisé et une aire de jeux pour les jeunes enfants y sera implantée.

La circulation au travers de cet espace public sera exclusivement piétonne.

Le coût total de cette réalisation conçue pour être un exemple de construction écologique, s'élèvera autour de 1 800 000 euros.

Il est bien évident que le budget communal ne pourrait supporter seul une telle dépense.

Nous avons donc sollicité tous les financeurs institutionnels possibles :

- l'État, par l'intermédiaire de la direction régionale des affaires culturelles, nous a accordé une subvention de 220 000 euros pour la construction et l'équipement de la médiathèque et de la salle d'exposition ;
- l'État encore, grâce à la dotation d'équipement des territoires ruraux, nous a octroyé un montant de 41 000 euros, exclusivement réservé à la construction du local médical ;
- le Conseil général de l'Essonne nous aidera au travers de deux sources :
 - un contrat départemental communal pour un montant de 200 000 euros et que nous devrions prochainement signer, le Président GUEDJ et moi-même ;
 - une aide à la création des bibliothèques publiques pour un montant d'environ 256 000 euros ;
- la Région Ile de France et le Département de l'Essonne grâce à un contrat rural, pour un montant de 296 000 euros ;

Soit un total espéré de subventions qui s'élèvera à 1 013 000 euros soit environ 56% de l'investissement (hors équipement et mobilier de la médiathèque).

Mais ne renonçant pas à atteindre les 60% de subventionnement, nous solliciterons également l'aide de nos amis Sénateurs et Députés au titre des dotations exceptionnelles de l'État, plus communément appelées « réserves parlementaires ». Je les en remercie par avance... élus et futurs élus.

Au-delà de ces deux chantiers principaux dont la réalisation s'étale sur plusieurs années, je me dois de rappeler que 2011 a aussi vu la réalisation d'un espace cinéraire et cet été, le remplacement des portes et fenêtres d'une partie de l'école élémentaire, la réfection des sols ainsi que l'insonorisation de certaines classes, travaux pour lesquels nous avons bénéficié d'une aide financière substantielle de la part de Bernard VERA, Maire de Briis-sous-Forges et ancien sénateur de l'Essonne, et que nous pouvons vivement remercier.

Je profite de cette occasion pour dire publiquement que je regrette qu'il ne fasse plus partie de la Haute Assemblée !

Autre initiative mise en œuvre cette année, c'est la publication d'un bulletin municipal plus attrayant et tout en couleur. Je remercie chaleureusement Yvan LUBRANESKI pour la réalisation de la nouvelle maquette de cet important organe d'information dont la présentation n'avait pas évolué depuis 20 ans.

Si la cérémonie des vœux est l'occasion d'informer les habitants sur les réalisations de la commune, c'est aussi le moment pour émettre des souhaits, c'est même traditionnellement son objectif premier.

Mon premier souhait, serait que 2012 voit la réouverture des commerces qui ont aujourd'hui baissé leur rideau. Si pour le café-bar j'ai quelque espoir de reprise prochaine, je suis moins optimiste pour la boucherie. Mais je demeure attentif à toutes les propositions qui nous parviendront en mairie même si cela outrepassé les prérogatives du maire que je suis. Je crois que la réussite d'un commerce dans un village tel que le nôtre, exige avant toute considération de prix, que la qualité des produits vendus soit irréprochable.

Mon deuxième souhait, sera qu'à la suite du prochain départ en retraite du Docteur HVOSTOFF, nous puissions voir rapidement lui succéder un nouveau médecin généraliste.

C'est la raison pour laquelle la municipalité a décidé, moyennant un loyer modique, d'offrir à ce futur praticien des locaux suffisamment spacieux et bien situés pour qu'il puisse exercer sa profession dans les meilleures conditions possibles et pour un loyer modique.

Nous avons déjà un candidat ou plus exactement une candidate intéressée pour laquelle, dans l'attente de la livraison du local communal prévu, nous recherchons un lieu provisoire d'exercice. Plusieurs pistes sont envisagées.

Une autre des bonnes résolutions que je compte impulser c'est de voir s'améliorer l'entretien de notre village.

J'ai entendu ou il m'a été rapporté quelques critiques sur l'état de nos espaces publics.

Comme je l'ai écrit dans l'éditorial du flash-Infos de juillet-août 2011, sans vouloir nier une certaine dégradation du service sur laquelle j'ai donné quelques explications, j'aimerais enfin que chacun prenne conscience des causes de cette dégradation et j'aimerais aussi que chacun veuille bien en prendre sa part, surtout s'il est habitant des Molières.

« Il est bon de rappeler que la propreté d'une commune ne relève pas de la seule responsabilité de ses élus et des employés municipaux.

Chaque habitant a aussi l'obligation de veiller à la salubrité des espaces publics dont il bénéficie.

Il en est ainsi de l'entretien des trottoirs et des caniveaux qui longent chaque propriété ou logement.

Les haies ne doivent pas dépasser sur la voie publique.

Le désherbage des trottoirs le long des clôtures doit être régulièrement effectué.

*Si leur production n'a pu être évitée, les détritiques et autres déchets de toute nature doivent être ramassés.
Les bacs à déchets ne doivent être déposés sur les trottoirs que peu de temps avant leur ramassage et une fois vidés être rentrés dans les propriétés.
L'accomplissement de tous ces actes responsables, hormis le fait qu'ils relèvent du simple bon sens, est le symbole même du civisme que tout un chacun se doit de démontrer. »*

Ces quelques lignes que j'ai écrites il y a 6 mois, ne semblent pas avoir pénétré les consciences puisque dernièrement, j'ai pu constater que lors de la collecte des encombrants et bien que les consignes aient été rappelées, une vingtaine de dépôts d'objets et détritiques n'entrant pas dans les catégories collectées avaient été déposés sur les trottoirs de la commune et souvent dans des endroits qui ne permettaient pas d'identifier les coupables.

Certes, si dès le lendemain la moitié de ces dépôts avait réintégré les propriétés, au bout d'une semaine les autres étaient toujours en place.

Ce sont les agents municipaux qui ont dû les enlever et les porter en déchetterie aux frais de la commune.

Cela n'est pas tolérable et contribue à la dégradation de notre environnement beaucoup plus que les mauvaises herbes que les employés auraient dû éliminer.

Il est aussi déplorable de constater que certains adolescents des Molières, souvent sous l'emprise de l'alcool ou autres substances, commettent des exactions contre lesquelles il me faut régulièrement porter plainte auprès de la gendarmerie.

Cela a encore été le cas dans la nuit de la Saint Sylvestre, quand dès le lendemain matin les premiers à me souhaiter la bonne année ont été les gendarmes de la brigade de Limours qui m'informaient en même temps des dégradations commises dans les locaux scolaires par des individus particulièrement « imbibés ».

J'espère, quand les auteurs identifiés sont des mineurs, que leurs parents savent prendre les mesures pour exclure toutes récidives et ne pas seulement se contenter de rembourser les dégâts.

Même si je continuerai inlassablement à les dénoncer, le rabâchage étant aussi une forme de pédagogie, fort heureusement la vie communale ne se résume pas à la déprimante énumération de ces incivilités.

Il y a en effet quelques réussites et quelques bons moments festifs qui nous en consolent et que je compte surtout retenir lorsque mon mandat prendra fin.

Je profite une nouvelle fois, comme chaque année, de cette occasion pour adresser, au nom de toute l'équipe municipale et de l'ensemble des Moliérois, nos vifs remerciements à tous ceux qui offrent bénévolement de leur temps et de leur énergie à l'animation du village.

J'espère qu'ils seront toujours aussi nombreux et qu'à leur contribution s'ajoutera celle des nouveaux habitants des Molières dont je salue la présence parmi nous ce soir.

Enfin avant de vous inviter à partager le verre de l'amitié, je voudrais que tous ensemble nous honorions nos agents communaux.

Si les décorations que nous allons maintenant remettre ne sont décernées qu'aux plus anciens d'entre eux, je souhaite qu'au travers de ce geste symbolique, ce soit bien l'ensemble des employés communaux qui soit ainsi honoré.

Qu'ils exercent ou qu'ils aient exercé leur profession dans les services techniques, les services administratifs ou bien dans les services périscolaires, nous leur devons à tous une véritable et sincère reconnaissance pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Le Personnel Communal à l'honneur

Lors de la cérémonie des vœux, ont été décorés de la médaille d'honneur communale, départementale et régionale :

Médaille de vermeil pour 30 ans de service :

Mesdames **Mireille BASSET** et **Nicole BOIZARD** ;
Monsieur **Michel PENOT**

Médaille d'argent pour 20 ans de service :

Mesdames **Christiane PERRE** et **Chrystelle HISEL** ;
Messieurs **Laurent MARCHOIS** et **Gérard LAMBAUT**

LES SENIORS dans la RUE

mardi 20 mars 2012 de 9h30 à 12h

Salle La Grange – rue de Marcoussis - LIMOURS

La CLIC du Hurepoix et la Direction Départementale des Transports - Préfecture 91 vous invitent à participer à la matinée d'information et d'échanges sur la conduite et les déplacements des seniors.

Cette matinée a pour objectif de sensibiliser le public senior et son entourage aux bons comportements à adopter au volant et à pied.

Les sujets abordés seront : les conséquences de l'âge sur les déplacements, l'adaptation aux changements, vigilance et somnolence, rappel du Code de la Route.

Un **atelier pratique sur le Code de la Route** aura lieu le **mardi 27 mars**, inscriptions à la suite de la conférence.

- Entrée libre dans les limites des places disponibles -

Inscriptions et renseignements = CLIC du Hurepoix – 01 64 91 71 48

Solutions des mots-croisés du bulletin n° 94

Horizontalement :

1 – Trompette de la mort / **2** – Ion – Utilisée – Ur – I.R.M / **3** – Rutabaga – Sous-off / **4** – Etat – Maintenance
5 – Birhakeim – Nie – Ion / **6** – Œil – LSD – Eon – IEO – Es / **7** – Uroe – Aseptisés – Roue
8 – Ce – Taxe – Or – Tomc – RS / **9** – HS – Eros – Tentacules / **10** – RN – Fiin – Gelés
11 – Niemen – Eon – Télévisé / **12** – Suintement – Usés – Vue

Verticalement :

1 – Tire bouchons / **2** – Routières – IU / **3** – Ontario – Lei / **4** – Athlète – MN / **5** – Pub – Arrêt
6 – Eta – Klaxonne / **7** – Tigresses / **8** – TLA – Ide – Fée / **9** – EI – MM – Potion / **10** – DS – Etreint
11 – Eesinoi – NN / **12** – Léonins – Tu / **13** – Ute – Etages / **14** – Muse – Isocèle / **15** – Orange – Mules
16 – Fa – Orclev / **17** – Tifni – Esiv / **18** – Cœurs – Su / **19** – Immenses - Tee

Agenda

13 février	Conseil Municipal	20H30	Salle du Conseil
10 mars	Carnaval des enfants	14H30 16H	Place de la Mairie Salle du Paradou
10 mars	Soirée Country	20H30	Salle du Paradou

S'informer sur ses droits retraite : son relevé de situation individuelle en un clic sur www.lassuranceretraite.fr



C'est nouveau : le relevé de situation individuelle recensant vos droits retraite tous régimes confondus est désormais accessible en ligne sur le site Internet de l'Assurance retraite.

Ce document récapitule toute la carrière, quels que soient les régimes auxquels vous avez cotisé. Ces droits, exprimés en trimestres ou en points, concernent à la fois la retraite de base et la retraite complémentaire.

Pour accéder à son relevé de situation individuelle, il suffit de se connecter au site Internet www.lassuranceretraite.fr, de s'inscrire sur un espace sécurisé en indiquant son numéro de sécurité sociale et son adresse courriel, puis, une fois muni de son mot de passe personnel, de cliquer sur la rubrique « Visualiser votre carrière » / « Votre carrière, tous régimes confondus » :

<https://www.lassuranceretraite.fr/cs/Satellite/PUBPrincipale/Salaries/Accueil-Salaries/service/AuthentExigee>

Ce nouveau service vient compléter l'offre de services en ligne de l'Assurance retraite, et notamment son application smartphone disponible sur AppStore et Android Market, baptisée «Retraite Sécu», ainsi que [sa page Facebook](https://www.facebook.com/lassuranceretraite). Pour obtenir de nombreuses informations et services, il suffit de cliquer sur : <http://www.facebook.com/lassuranceretraite>.

Fermeture de l'accueil au siège de la Cnav

A partir du 23 décembre 2011, l'accueil du public ne sera plus assuré au siège de la Cnav, dans le 19^{ème} arrondissement de Paris. Pour répondre aux attentes de ses assurés, l'Assurance retraite Île-de-France a déployé une offre de services complète et diversifiée :

- une plateforme téléphonique, le 39 60*,
- un site Internet facilitant l'accès et l'abonnement à des informations personnalisées : www.lassuranceretraite.fr
- 61 agences retraite recevant sur rendez-vous.

Afin de leur éviter un déplacement inutile, nous conseillons à nos assurés d'appeler le 39 60* en vue d'obtenir la réponse à leur question et, éventuellement, un rendez-vous dans l'agence la plus proche de leur domicile.

* prix d'un appel local depuis un poste fixe

Pour appeler de l'étranger, d'une box ou d'un mobile, composez le 09 71 10 39 60

Rendez visite au site Internet entièrement dédié au village des Molières

<http://lesmolieres.free.fr>

une rubrique de ce site est consacrée aux : « informations municipales »